

Analyse de la REDD+

Les enjeux et les choix

Éditeur

Arild Angelsen

Coéditeurs

Maria Brockhaus
William D. Sunderlin
Louis V. Verchot

Assistante éditoriale
Traduction

Therese Dokken
Green Ink Ltd

© 2013 Center for International Forestry Research
Tous droits réservés

Imprimé en Indonésie
ISBN : 978-602-1504-00-0

Angelsen, A., Brockhaus, M., Sunderlin, W.D. et Verchot, L.V. (éd.). 2013. Analyse de la REDD + : Les enjeux et les choix. CIFOR, Bogor, Indonésie.

Traduction de : Angelsen, A., Brockhaus, M., Sunderlin, W.D. and Verchot, L.V. (eds) 2012
Analysing REDD+: Challenges and choices. CIFOR, Bogor, Indonesia.

Crédits photo :

Couverture © Cyril Ruoso/Minden Pictures

Parties : 1. Habtemariam Kassa, 2. Manuel Boissière, 3. Douglas Sheil

Chapitres : 1. et 10. Yayan Indriatmoko, 2. Neil Palmer/CIAT, 3. and 12. Yves Laumonier,
4. Brian Belcher, 5. Tony Cunningham, 6. and 16. Agung Prasetyo, 7. Michael Padmanaba,
8. Anne M. Larson, 9. Amy Duchelle, 11. Meyrisia Lidwina, 13. Jolien Schure, 14. César Sabogal,
15. Ryan Woo, 17. Edith Abilogo, 18. Ramadian Bachtiar

Conception : Équipe multimédia du CIFOR, Groupe des services d'information
Traduction : Green Ink Ltd (www.greenink.co.uk)

CIFOR
Jl. CIFOR, Situ Gede
Bogor Barat 16115
Indonésie

T +62 (251) 8622-622
F +62 (251) 8622-100
E cifor@cgiar.org

cifor.org
ForestsClimateChange.org

Tous les points de vue figurant dans cet ouvrage sont ceux des auteurs. Ils ne représentent pas forcément les points de vue du CIFOR, des responsables de la rédaction, des institutions respectives des auteurs, des soutiens financiers ou des relecteurs.

Center for International Forestry Research

CIFOR défend le bien-être humain, la conservation de l'environnement et l'équité en menant une recherche pour éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement. CIFOR est un centre de recherche du Consortium du CGIAR. Le siège du CIFOR est situé à Bogor, en Indonésie. CIFOR a également des bureaux en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud.



Financer la REDD+

Charlotte Streck et Charlie Parker

- Le financement de la REDD+ se trouve à un tournant : bien que les financements à court terme soient disponibles, les décaissements sont lents et les opportunités d'investissement rares ; dans le même temps, il n'y a pas de stratégie à long terme adéquate et prévisible pour satisfaire les besoins financiers de la REDD+.
- En l'absence d'objectifs ambitieux d'atténuation du changement climatique, dans un avenir prévisible la plupart des financements destinés à la REDD+ seront mobilisés par le secteur public. Durant cette phase intermédiaire, dans laquelle les fonds de REDD+ seront vraisemblablement fragmentés et canalisés à travers différentes agences, il sera important de tester une variété d'options de financement qui permettent d'obtenir, par effet de levier, des financements du secteur privé pour s'attaquer directement aux moteurs de la déforestation.
- Les pays REDD+ les plus riches qui sont dotés d'institutions plus solides choisiront peut-être d'autofinancer une grande partie de la REDD+. Ils pourraient aussi choisir de signer des accords basés sur les résultats avec les bailleurs de fonds et les organismes internationaux. Les États plus fragiles dépendront probablement d'un financement de type aide publique au développement (APD), qui conjugue le soutien financier à l'assistance technique et à des conseils en matière de politiques générales.

7.1 Introduction

La réduction des émissions liées à la déforestation implique un coût, car qui dit protection des forêts dit renonciation à des revenus provenant du bois d'œuvre, des cultures et du bétail. Sans mécanismes juridiques et économiques permettant de faire appliquer ou de rémunérer les actions entreprises par les propriétaires et les utilisateurs, les forêts continueront d'avoir plus de valeur abattues que sur pied. Le cadre naissant d'incitations afin de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (et le rôle de la conservation, de la gestion durable et de la mise en valeur des forêts), appelé REDD+, cherche à promouvoir le développement et la croissance économiques sans détruire les ressources naturelles précieuses. Dans le contexte de la REDD+, les pays sont convenus de « viser collectivement à ralentir, stopper et inverser la perte de couvert et de carbone forestiers », et de le faire « dans le contexte de la prestation d'un soutien adéquat et prévisible pour les pays en développement parties » (CCNUCC 2011a). Au sein même des pays, ceux qui subissent des pertes économiques (anciens utilisateurs et bénéficiaires des forêts) et les protecteurs ou gestionnaires actuels des forêts pourront être indemnisés pour leurs pertes ou récompensés pour leurs actions. Ces paiements pourront provenir de sources internationales ou nationales et seront acheminés par des institutions nationales. Les financements privés peuvent aussi aller directement aux bénéficiaires par le biais de mécanismes basés sur le marché.

Conformément au principe de « responsabilités communes mais différenciées », l'allocation des coûts de la mise en œuvre de la REDD+ a fait partie intégrante des négociations relatives à la REDD+ au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le financement apparaît implicitement dans le contexte des questions techniques, comme la mesure et les niveaux de référence discutés par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique ou, de manière explicite, dans le contexte des négociations financières menées dans le cadre du Groupe de travail de l'action concertée à long terme. En décembre 2011, lors de la 17^e session de la Conférence des parties de la CCNUCC (COP17), les parties sont convenues que « les financements basés sur les résultats proposés aux pays en développement qui sont nouveaux, additionnels et prévisibles pourront provenir d'une variété de sources, publiques et privées, bilatérales et multilatérales, y compris de sources alternatives » et que « des approches appropriées liées aux marchés [...] pour soutenir les actions basées sur les résultats entreprises par les pays en développement » pourraient être mises au point (CCNUCC 2012). Les parties ont par ailleurs adopté des orientations sur les niveaux de référence pour comptabiliser les réductions des émissions liées aux activités de REDD+. Cependant, on ne sait toujours pas au juste si et comment ces niveaux de référence pourraient être liés à des incitations « basées sur les résultats » à l'avenir (voir aussi le chapitre 16).

Il y a quatre défis majeurs associés au financement de la REDD+ :

- Définir les coûts de la REDD+ et estimer les besoins financiers de la REDD+ ;
- Mobiliser des financements internationaux et nationaux suffisants pour couvrir les coûts des politiques et des mesures de REDD+ ;
- Allouer et décaisser les financements REDD+ de manière efficiente, efficace et équitable afin de donner lieu à des résultats clairs et mesurables ;
- Mettre en adéquation les exigences et les besoins des décideurs et autres parties prenantes des pays en développement et ceux des donateurs ou investisseurs dans la REDD+, et créer et/ou renforcer les institutions requises pour mettre en œuvre les politiques et gérer les fonds de REDD+.

Ce chapitre fait la lumière sur ces défis et traite des implications pour la mise en œuvre de la REDD+. La section 7.2 résume les manières les plus fréquentes de calculer les coûts de la REDD+ et présente la fourchette d'estimations des coûts qui ont été proposées pour réduire considérablement les émissions liées aux forêts dans les pays en développement. La section 7.3 traite des diverses options qui existent pour mobiliser des fonds pour la REDD+ à court et long terme. La section 7.4 décrit les défis relatifs aux décaissements, tant du point de vue des pays concernés par la REDD+ que de celui des donateurs. Le chapitre se conclut par une discussion des différentes options institutionnelles et politiques qui peuvent contribuer à relever les défis actuels et futurs relatifs au financement.

7.2 Coûts de la REDD+

7.2.1 Estimer les coûts de la REDD+

La plupart des estimations des coûts de la REDD+ optent pour une approche des coûts d'opportunité (voir p. ex. Kindermann *et al.* 2006 ; Blaser et Robledo 2007 ; Kindermann *et al.* 2008 ; Simula 2010). Des experts gouvernementaux et des consultants ont proposé des variantes de cette approche (p. ex. République du Guyana 2008 ; PNUD et président de l'Équateur 2011). Les coûts d'opportunité sont les revenus auxquels on renonce qui auraient pu découler de la meilleure option d'utilisation des terres. Les terres forestières dans différents endroits ont une productivité et une teneur en carbone variables, et les analyses de ce type calculent les coûts marginaux de la protection des forêts, ce qui permet de conclure quelle est la quantité de forêt qui peut être protégée à un certain niveau de prix du carbone. Ces modèles ne traduisent pas forcément l'incitation requise pour que le pays puisse atteindre une cible particulière de réduction des émissions (IWG-IFR 2009), et ils ne prennent pas non plus en compte le contexte politique de la prise de décisions. Dans certains cas (p. ex. lorsque des réformes structurelles coûteuses doivent être mises en œuvre), les coûts de la REDD+ pour la société peuvent être

beaucoup plus élevés que ceux indiqués par les calculs, mais dans d'autres situations ils peuvent être inférieurs, p. ex. dans les cas où la REDD+ peut être mise en œuvre à travers l'application des droits et des mesures de gestion et planification qui profitent à la société (White et Minang 2011). Dans la plupart des cas, les politiques qui engendrent des bénéfices de REDD+ chercheront aussi à atteindre d'autres objectifs – parfois essentiels – comme la réforme de l'agriculture ou du régime foncier. Dans ces cas, il est difficile de distribuer les coûts entre les objectifs complémentaires.

Une autre approche possible consiste à estimer les coûts budgétaires de la REDD+. Il s'agit d'évaluer les coûts de mise en œuvre des politiques et des mesures, et les réformes institutionnelles requises dans un pays. Cependant, cette approche ne fait que transférer le problème à un autre niveau, à savoir comment exprimer les coûts et les bénéfices de politiques publiques en termes comparables (Heinzerling et Ackerman 2002). Pour parvenir à une telle comparabilité, toute analyse des coûts devrait quantifier la valeur que revêt pour une société une certaine politique qui entraîne un bien public (p. ex. infrastructures robustes, bonne gouvernance ou protection environnementale). Il est très difficile de bien saisir et de chiffrer les caractéristiques uniques d'une forêt, y compris le caractère irréversible de sa totale disparition, ainsi que ses valeurs non monétaires, en termes p. ex. de loisirs, de plaisir et de beauté (Ostrom et Ostrom 1977).

Ainsi, bien que les évaluations des coûts puissent éclairer les politiques de REDD+, elles présentent des défauts considérables. Les hypothèses qui les sous-tendent n'expriment pas les coûts et les bénéfices complets de la protection des forêts d'un pays et elles peuvent sous ou surestimer les coûts, en fonction du contexte de politique générale. Dans de nombreux cas, en particulier lorsqu'elles ont été proposées par des gouvernements nationaux ou d'autres parties prenantes intéressées, les estimations des coûts sont davantage impulsées par un résultat souhaité que par une analyse rationnelle (voir l'encadré 7.1).

7.2.2 Estimations des coûts à l'échelle mondiale

L'*Eliasch Review* a estimé que les coûts mondiaux de la REDD+ se situent entre 17 et 33 milliards de dollars US par an, en supposant une baisse de 50 pour cent des émissions due au recul de la déforestation d'ici à 2020 (Eliasch 2008). Kindermann *et al.* (2008) ont estimé que ces coûts oscillent entre 13 et 21 milliards d'euros par an,¹ tandis que le calcul de la Commission européenne s'établit à 15 à 25 milliards d'euros (CE 2008 ; ONFI 2008). Ces études estiment le potentiel total de réductions économiques résultant des activités de REDD +, en supposant un certain niveau de prix par tonne de dioxyde de carbone et un certain coût associé à la conversion des utilisations

1 En avril 2012, 1 euro = 1,32 dollar US.

Encadré 7.1 La question « Combien coûte la REDD+ ? » n’a (presque) aucun sens

Arild Angelsen

Combien coûte la REDD+ ? Au moins depuis la publication de l’influente Étude Stern (Stern Review) en 2006, beaucoup de gens ont soutenu que la REDD+ est l’une des options les moins coûteuses pour atténuer le changement climatique. D’autres voient le mécanisme de REDD+ comme un effort coûteux dont les résultats sont imprévisibles, tant pour le climat que pour les populations forestières. Alors, qui a raison ?

Poser la question « Combien coûte la REDD+ ? » est à peu près aussi précis que poser la question « Combien coûtent les voitures ? ». Tout dépend du type de voiture, du nombre de voitures, de la question de savoir si le coût de leur production, achat et fonctionnement est inclus, et ainsi de suite. La plupart des estimations des coûts de la REDD+ – y compris celles de la Stern Review – se concentrent sur les coûts d’opportunité, qui concernent les bénéfiques auxquels on renonce et qui auraient pu découler des meilleures utilisations alternatives des terres, c.-à-d. les bénéfiques perdus qui auraient découlé de la non-conservation de terres forestières. Un pays mettant en œuvre la REDD+ supportera également des coûts de transaction et de mise en œuvre, p. ex. les coûts de l’établissement d’un système de REDD+ et de la mise en œuvre des politiques nécessaires pour faire de la REDD+ une réalité. La somme des coûts d’opportunité, des coûts de la mise en œuvre (sauf ceux qui compensent directement les coûts d’opportunité) et des coûts de transaction (pour les gouvernements et les utilisateurs de la forêt) donne donc une estimation du total des coûts de la déforestation et de la dégradation évitées à assumer par un pays.

Mais il est possible que les gouvernements des pays REDD+ s’intéressent tout autant à une variante de cette question : « Quels sont les coûts budgétaires de la REDD+ ? ». Les coûts d’opportunité peuvent être un mauvais indicateur de ces coûts budgétaires, car ils dépendent des politiques choisies et de leur efficacité. Ce n’est que dans un cas particulier que les coûts budgétaires seraient identiques aux coûts d’opportunité : dans le cas du système hypothétique « parfait » des paiements pour services environnementaux (PSE). Cela suppose des coûts de transaction nuls et le ciblage des seuls utilisateurs de la forêt qui prévoient d’utiliser leurs tronçonneuses dans les années à venir, et cela requiert des informations complètes sur les coûts d’opportunité de ces utilisateurs. Ces suppositions sont, bien entendu, tout sauf réalistes et, dans la pratique, le coût d’un système de PSE sera beaucoup plus élevé, même lorsque le régime foncier et les autres conditions préalables y sont propices.

De nombreuses autres politiques de REDD+ sont disponibles. Les États peuvent cesser d’octroyer des permis de conversion des forêts, établir des aires

Voir page suivante

Encadré 7.1 suite

où la forêt est protégée, et renforcer l'application des lois et réglementations sur la forêt, sans la moindre indemnisation des utilisateurs actuels ou potentiels. Les coûts budgétaires pourraient alors être inférieurs aux coûts d'opportunité. Ou bien ils peuvent réduire la rentabilité de l'empiètement agricole en éliminant les subventions gouvernementales, ce qui devrait entraîner des économies pour les budgets des États. Les autres politiques agricoles, comme l'intensification agricole, peuvent coûter davantage que les coûts d'opportunité, mais elles peuvent atteindre des objectifs supplémentaires, comme l'augmentation de la production et la sécurité alimentaire.

Ainsi, la question « Combien coûte la REDD+ ? » doit être précisée et mise en contexte avant qu'on ne puisse y répondre. Tout d'abord cela dépend des entités dont nous examinons les coûts : la société dans son ensemble, les pouvoirs publics, les utilisateurs locaux des forêts ou les négociants de produits. Deuxièmement, cela dépend du mélange d'instruments de politiques choisis pour mettre en œuvre la REDD+ et de leur efficacité. Troisièmement, cela dépend de l'échelle des réductions des émissions et de la vitesse à laquelle on souhaite les voir se produire.

des terres. Toutefois, le chiffre du potentiel effectif de réductions risque d'être inférieur, du fait des diverses contraintes limitant la génération de réductions des émissions à travers la REDD+. Ainsi, les estimations des coûts à l'échelle mondiale illustrent le potentiel maximum des forêts et des autres activités d'utilisation des terres à séquestrer ou à retenir les gaz à effet de serre à un certain prix, plutôt qu'un potentiel réaliste de réductions des émissions à court ou moyen terme (Lubowski 2008). Pour illustrer la quantité de réductions des émissions obtenue grâce à la REDD+, le tableau 7.1 indique la quantité mondiale estimée de réductions des émissions liées au recul de la déforestation dans le cadre de différents scénarios de prix.

Si l'on se penche sur le niveau du pays, les coûts de la REDD+ dépendent de la teneur en carbone de la forêt, ainsi que du moteur local de la déforestation. Par exemple, le coût d'opportunité le plus élevé de la REDD+ en Indonésie est observé là où la conservation forestière entre en concurrence avec la production d'huile de palme. Dans ce cas, les coûts d'opportunité vont de 0,49 dollar US/tonne CO₂e pour la petite agriculture à Sumatra à 19,6 dollars US/tonne de CO₂e pour la conversion des terres forestières dégradées en vue de la production d'huile de palme (Olsen et Bishop 2009). Entre-temps, Nepstad *et al.* (2007) ont calculé que l'arrêt complet de la déforestation en Amazonie brésilienne coûterait 1,49 dollar US/tonne CO₂e, mais que la réduction de la déforestation à 94 pour cent des niveaux projetés ne coûterait que la moitié de cette somme (0,76 dollar US/tonne CO₂e).

Tableau 7.1 Quantité mondiale de réductions des émissions résultant de la REDD+ (GtCO₂e par an) (Meridian Institute 2009)

	Déforestation évitée (RED)	REDD+
Aucun prix précisé		3,5-4,9 (Grieg-Gran 2008)
< 10 \$ US/tCO ₂ e	1,8 (Murray <i>et al</i> , 2009)	2,7 (McKinsey and Company 2009) [3,6*]
< 20 \$ US/tCO ₂ e	2,5 (Murray <i>et al</i> , 2009) 1,6-4,3 (Kindermann <i>et al</i> , 2008)	4,3 (McKinsey and Company 2009) [5,2*]
< 30 \$ US/tCO ₂ e	2,8 (Kindermann <i>et al</i> , 2008) 2,8 (Sohngen 2009) 2,9 (Murray <i>et al</i> , 2009)	4,6 (Sohngen 2009)
> 100 \$ US/tCO ₂ e ou potentiel	4,5 (Tavoni <i>et al</i> , 2007) 3,1-4,7 (Kindermann <i>et al</i> , 2008)	7,2 (Tavoni <i>et al</i> , 2007) 7,8 (McKinsey and Company 2009)*

* Englobe les réductions des émissions par les tourbières

7.3 Mobiliser un financement pour la REDD+

7.3.1 Sources actuelles de financement pour la REDD+

À l'heure actuelle, le financement de la REDD+ provient de plusieurs sources – publiques, privées, nationales et internationales – ainsi que de différents mécanismes (p. ex. impôts, marchés du carbone et mise aux enchères des quotas d'émissions). Le financement émanant du secteur public est défini ici comme les revenus générés par l'intermédiaire d'un mécanisme contrôlé par un organe public, tandis que le financement provenant du secteur privé ne passe pas par les mains du secteur public. Sur la base de ces définitions, quatre catégories de financement REDD+ se dégagent (voir la figure 7.1). Le financement public international représente actuellement environ 3 milliards de dollars US par an, y compris les engagements pris dans le contexte de la CCNUCC, ainsi que les financements empruntant d'autres voies, comme le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la Convention sur la diversité biologique (CDB) (Parker *et al*. 2012). Ces fonds sont principalement décaissés à travers des canaux bilatéraux et multilatéraux sous forme de subventions et de prêts, avec une utilisation limitée de paiements basés sur les performances.

Les projets et programmes pays bilatéraux financent actuellement les deux tiers de toutes les activités de REDD+ appuyées au niveau international, et les sources multilatérales financent le reste (Simula 2010 ; PWC 2011). Ils englobent les programmes de préparation et, en moindre mesure, le soutien

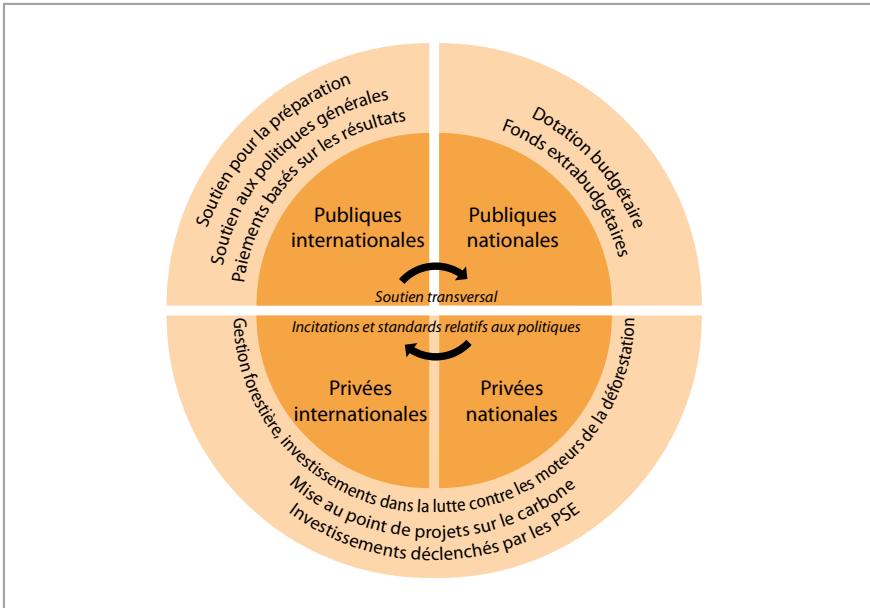


Figure 7.1 Sources de financement pour la REDD+

à l'élaboration de politiques et des pilotes pour des paiements basés sur les résultats. Au niveau des pays, la Norvège est le donateur le plus important dans le domaine de la REDD+. Lors de la COP13 en 2007, le gouvernement de la Norvège a lancé son Initiative internationale climat et forêt, s'engageant à verser 15 milliards de NOK (soit 2,6 milliards de dollars US) sur cinq ans. Depuis, la Norvège a signé des accords bilatéraux avec le Brésil, le Guyana, l'Indonésie, le Mexique et la Tanzanie, et elle a contribué à plusieurs fonds multilatéraux. Au titre de ses accords bilatéraux avec le Brésil, le Guyana et l'Indonésie, la Norvège a suivi une approche de « paiements en échange de performances » en ce qui concerne la REDD+. Parmi les autres grands donateurs on peut citer l'Australie, la France, la Commission européenne, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis. Jusqu'ici, ces donateurs ont principalement soutenu des programmes de préparation, d'élaboration de politiques générales et de démonstration. À ce jour, aucun autre pays n'a conclu d'accord bilatéral suivant la logique de paiements basés sur les performances des accords norvégiens.

Les données sur le financement intérieur ou national pour la REDD+ sont encore insuffisantes, car les pays en développement ne présentent guère de rapports réguliers sur l'allocation de fonds à la REDD+. Cependant, il est évident que le financement intérieur est considérable, en particulier dans les pays émergents et de revenu intermédiaire, où il dépasse les contributions internationales destinées à la REDD+. Le Brésil signale une moyenne

annuelle historique de 500 millions de dollars US pour les activités de suivi et d'inventaire, d'application des lois et de réforme du régime foncier, ainsi que pour les plans nationaux et locaux de réduction de la déforestation. Le Mexique dépense un montant similaire (460 millions de dollars US) chaque année dans une gamme de programmes, dont son programme de boisement ProArbol, des subventions vertes, des activités de démonstration et des systèmes de mesure. L'Indonésie affirme avoir consacré 1,5 milliard de dollars US à la protection des forêts et à la réhabilitation de terres dégradées, entre autres activités de protection forestière (PWC 2011). Entre-temps, la Chine a versé environ 7 milliards de dollars US par an pour des activités de boisement visant à protéger les bassins versants et d'autres « mécanismes écocompensatoires » dans le cadre d'un éventail de programmes mis en place par l'État, y compris le programme « Grain for Green » (Parker *et al.* 2012).

Il est prévu que le secteur privé devra apporter une part considérable du financement de la REDD+ à l'avenir. Cependant, l'environnement actuel de politiques générales ne fournit que des incitations limitées pour l'investissement par le secteur privé dans la REDD+. Certains investissements sont déclenchés par une combinaison de facteurs, y compris la responsabilité sociale des entreprises et la pré-conformité, dans les marchés volontaires du carbone (environ 140 millions de dollars US en 2010) (Diaz *et al.* 2011). Les mécanismes de marché indirects, comme le cacao, le café, le bois d'œuvre, l'huile de palme et le soja certifiés, qui visent à lutter contre les moteurs de la déforestation, constituent aussi une source modulable de financement provenant du secteur privé pour la REDD+. Ces mécanismes engendrent actuellement des primes de plus de 1 milliard de dollars US par an destinés à la conservation forestière dans les pays en développement.

7.3.2 Échelle future du financement de la REDD+

Les estimations de l'échelle future requise des financements destinés à la REDD+ varient beaucoup et dépendent en grande mesure des sources de financement incluses. À l'intérieur des catégories de financement des secteurs public et privé présentées ci-dessus, le financement de la REDD+ peut être divisé en quatre groupes clés : investissements privés *directs* et *indirects*, et financements publics *liés aux marchés* et *non liés aux marchés* (voir la figure 7.2). Différents outils et méthodes sont requis pour accroître le financement provenant de ces sources diverses.

Les **mécanismes de marché directs** sont des sources de financement du secteur privé qui génèrent des revenus directement pour les réductions des émissions et qui englobent les marchés du carbone volontaires et réglementaires. Ces mécanismes peuvent donner lieu à un financement par l'intermédiaire de la réglementation et de la demande accrue en crédits de carbone forestier et autres services forestiers directs (p. ex. crédits compensatoires liés à la biodiversité).

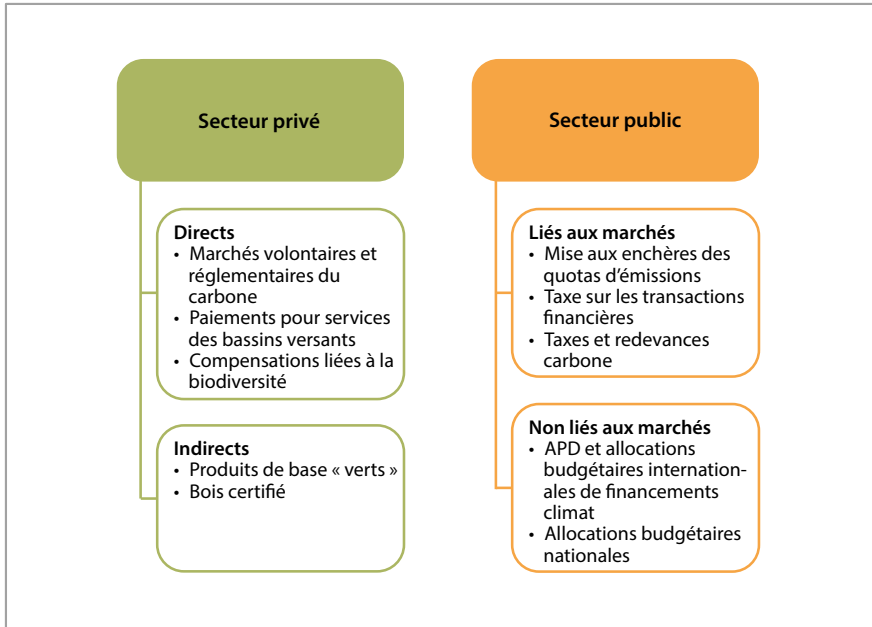


Figure 7.2 Financements privés et publics pour la REDD+

Adapté de Parker *et al.* (2009a) et Parker *et al.* (2012)

La quantité de financement disponible sera déterminée par le nombre de pays qui peuvent participer à ces mécanismes, l'ambition des cibles, les conditions d'acceptation des crédits carbone et d'autres facteurs qui entraînent une demande en services écosystémiques forestiers.

Les **mécanismes de marché indirects** mobilisent des financements en reliant la valeur de la conservation forestière aux marchés traditionnels comme le café, le soja et la viande de bœuf. En réduisant l'« empreinte sur la forêt » de ces marchés associés, un financement peut être accordé pour réduire la déforestation mais pas forcément en échange d'une réduction des émissions (p. ex. marchés durables du café ou tables rondes sur certains produits de base). Les mécanismes de marché indirects peuvent être renforcés en réglementant la demande en produits « verts ». Par exemple, une législation au sein de l'Union européenne (UE) ou en Chine (les deux plus grands importateurs de soja du monde) exigeant une production durable du soja enverrait un signal puissant en faveur de la production de soja « zéro déforestation ».

Les **mécanismes liés aux marchés** et **non liés aux marchés** constituent deux formes de financement par le secteur public ; si le financement sera généré à partir d'une variété d'organes publics et privés (p. ex. à travers des taxes ou d'autres redevances), les recettes sont néanmoins regroupées et les fonds décaissés par une institution publique. Les **mécanismes liés aux marchés**

génèrent un financement à partir de marchés non liés aux forêts (p. ex. mise aux enchères de quotas d'émissions ou taxe sur les transactions financières). L'échelle des financements mobilisés au moyen de ces mécanismes dépendra de la coordination politique des diverses priorités. Par exemple, des revenus provenant d'une taxe sur les transactions financières sont actuellement préconisés au titre d'une variété de priorités louables, y compris la réduction de la pauvreté, la conservation de la biodiversité et la stabilisation des économies régionales. La coordination politique entre ces priorités peut contribuer à garantir qu'ils bénéficient collectivement de ces sources de revenus.

Enfin, la catégorie des **mécanismes non liés aux marchés** concerne les formes « traditionnelles » de financement public, comme l'aide publique au développement et les dépenses publiques nationales, figurant dans les budgets publics généraux. Comme les mécanismes non liés aux marchés sont uniquement impulsés par les gouvernements, le niveau de financement généré sera principalement fonction de la force de la volonté politique et de l'objectif national en matière de conservation forestière dans chaque pays. Même aux termes des réglementations internationales (p. ex. le Consensus de Monterrey sur le financement du développement), il n'y a aucune garantie que les engagements soient respectés.

Le Tableau 7.2 résume les plus importants mécanismes pour mobiliser le financement de la REDD+. La plupart d'entre eux peuvent être appliqués aux niveaux national et international. L'échelle du financement obtenu au moyen de tout mécanisme dépendra de la mesure dans laquelle la REDD+, et la conservation forestière en général, sauront continuer à mobiliser les énergies politiques au sein des pays développés comme des pays en développement.

À court et moyen terme (jusqu'en 2020), les mécanismes du secteur public constituent la plus grande source de financement potentielle pour la REDD+, avec 9 milliards de dollars US supplémentaires provenant des mécanismes non liés aux marchés et 7 milliards de dollars US potentiels des mécanismes liés aux marchés. La plus grande part proviendra très vraisemblablement des gouvernements nationaux des pays en développement. Bien qu'ils aient le potentiel d'engendrer des financements considérables pour la REDD+, les financements provenant des mécanismes liés aux marchés restent difficiles à obtenir. À l'exception de la mise aux enchères des quotas, ces mécanismes tendent à être politiquement impossibles à mettre en œuvre car ils se situent en dehors du mandat des porteurs de projet de la REDD+.

Le secteur privé pourrait devenir une importante source de financement pour la REDD+, avec le potentiel de fournir 13 milliards de dollars US par an d'ici à 2020. Les marchés du carbone sont proposés depuis longtemps comme une stratégie possible pour mobiliser des fonds privés et mener à bien les programmes de REDD+. En utilisant des estimations extraites du tableau 7.1

Tableau 7.2 Niveaux actuels (2010) et futurs (2020) de financements REDD+ dans le cadre des mécanismes des secteurs public et privé (milliards de dollars US par an)

Secteur	Marché	Échelle	Actuel (2010)	Futur (2020)
Privé	Direct	Marché réglementaire	-	7,5 ^a
		Marché volontaire	0,14 ^b	0,6
	Indirect	Produits de base « verts »	1 ^c	5 ^d
Total secteur privé			1,1	13,1
Public	Liés au marché et autres	Mise aux enchères des quotas d'émissions	0,04	1,5 ^e
		Taxe ou prélèvement maritime	-	1,7
		Taxe sur les transactions financières	-	3,8 ^f
		Prélèvement sur les primes d'assurance	-	1,7 ^g
	Non liés au marché	Dépenses publiques intérieures	10 ^h	13 ⁱ
		Aide publique au développement	4,4 ^j	10 ^g
		Échanges « dette nature »	0,02	0,36 ^k
Total secteur public			14,5	32,1

Notes : Tableau adapté de Parker *et al.* (2009a) et Parker *et al.* (2012) a) en supposant l'émergence d'un marché du carbone forestier et une quantité mondiale de 3 GtCO₂ à 25 dollars US/tCO₂ ; b) Diaz *et al.* (2011) ; c) 300 millions de dollars US du bois certifié et 700 millions de dollars US équivalent à 30 pour cent de tous les produits « verts » ; d) sur la base de marchés continuant à croître d'entre 15-20 pour cent dans les pays en développement ; e) 40 pour cent des revenus potentiels des mises aux enchères vers les activités liées au climat ; 50 pour cent dans les pays en développement, 28 pour cent écosystémique ; f) hypothèse minimale : 5 pour cent des taxes de toute l'UE sur les transactions financières vont à la REDD+ ; g) sur la base d'un budget d'aide qui continue à augmenter de 3 pour cent par an, dont 5 pour cent va à la protection des forêts ; h) englobe les engagements récents pris au titre de la Base de données volontaire REDD+ du Partenariat REDD+, voir <http://REDDplusdatabase.org/> ; i) basé sur des augmentations prévues du financement des aires protégées ; j) extrait de la base de données du Comité d'assistance de l'Organisation de coopération et de développement économiques www.oecd.org/dac/stats/rioconventions ; k) en supposant que la croissance de 30 pour cent par an se poursuive.

pour le potentiel de réduction (à un prix du carbone de 25 dollars US/tonne de CO₂), les marchés du carbone pourraient générer 7,5 milliards de dollars US d'ici à 2020. Angelsen *et al.* (2012) ont constaté que, si les crédits de REDD+ obtiennent l'autorisation d'être échangés sur le marché mondial du carbone, les émissions liées à la déforestation seront réduites d'entre 22 et 62 pour cent par rapport aux niveaux en cas de maintien du *statu quo* (c.-à-d.

entre 42 et 71 pour cent par rapport aux niveaux de 2005), en fonction du scénario retenu. Cependant, l'établissement de marchés efficaces du carbone dépendra de l'acceptation des crédits compensatoires de la REDD+ sur les marchés mondiaux du carbone.

Cependant, à l'heure actuelle, il n'y a pas de marché mondial du carbone, ni de système mondial en gestation. Étant donné que les législateurs des États-Unis n'envisagent pas de législation sur le climat et comme l'UE n'envisagera de relier à la REDD+ son système d'échange de quotas d'émissions qu'après 2020, les marchés du carbone présentent des promesses limitées à court terme. De plus, avant de relier la REDD+ aux marchés du carbone, il faudra mener une évaluation minutieuse, en se basant sur les cadres d'octroi de crédit de la REDD+ ayant fait leurs preuves, assortis de garanties et de la réglementation de l'offre et de la demande. En l'absence d'instruments de financement propres à la REDD+, les stratégies recherchant la stabilité financière à long terme pour la REDD+ se tournent vers des incitations à investir au niveau national (et régional).

L'autre source clé de financement du secteur privé pour la REDD+ proviendrait des mécanismes de marchés indirects. Avec des données limitées, il est difficile d'estimer le volume de financement qui pourrait être généré à travers les produits de base « verts ». Cependant, des estimations prudentes de la croissance des produits certifiés à travers des initiatives comme les tables rondes pour le soja, l'huile de palme et le sucre « responsables » suggèrent que les mécanismes de marchés indirects pourraient générer 5 milliards de dollars US par an supplémentaires d'ici à 2020.

7.4 Dépenser les financements destinés à la REDD+

7.4.1 Allocation du financement

La mobilisation des financements destinés à la REDD+ est étroitement liée à leur allocation et à leur décaissement. L'allocation désigne la distribution des financements REDD+ entre les pays, mais aussi entre les politiques, stratégies et programmes pertinents au sein d'un pays. Certains mécanismes de mobilisation de ressources comportent déjà une préférence pour une allocation particulière du financement. L'expérience du Mécanisme de développement propre (MDP) montre que les marchés du carbone canalisent la plus grande partie du financement vers des pays dotés d'un climat d'investissement favorable, qui se caractérisent par une administration gouvernementale et un système judiciaire qui fonctionnent bien et qui présentent des émissions élevées. Les investissements directs dans les projets par l'intermédiaire de mécanismes liés aux marchés du carbone privilégieront aussi les zones affichant un fort degré de déforestation, des forêts à haute teneur en carbone et des moteurs locaux clairement identifiables de la déforestation, où les fuites

et la permanence peuvent être suivies et gérées dans le contexte du projet. L'expérience des systèmes nationaux tributaires de paiements pour services écosystémiques montre aussi que des titres fonciers et un système de propriété clairs sont des conditions supplémentaires qui encouragent l'investissement dans les programmes de boisement ou de conservation.

Les donateurs bilatéraux préfèrent verser des paiements à des pays partenaires présélectionnés. Les financements REDD+ qui passent par des fonds ou budgets gérés par des entités publiques doivent alors être distribués entre les secteurs qui s'efforcent de contrer la perte de carbone forestier. Cette allocation suit généralement une priorisation nationale des activités qui est fonction du potentiel de réduction des émissions et des coûts, de l'acceptabilité et de l'engagement politiques et de la participation des parties prenantes. Les budgets peuvent créer un environnement propice, comme la participation à l'aménagement des sols intégré, la clarification des titres fonciers et des droits de propriété, le renforcement des institutions et le développement des capacités. Ces activités contribuent à atteindre des objectifs multiples, peuvent prendre beaucoup de temps et luttent contre les moteurs de la déforestation sous-jacents, plutôt que directs. Bien que les sources d'APD puissent appuyer ces processus, le financement climat international dédié ira probablement vers des actions plus directes pour contrer les moteurs de la déforestation. Il s'agira peut-être entre autres d'investir dans l'agriculture pour accroître la productivité, de financer des solutions infrastructurelles alternatives ou de créer d'autres sources de revenus pour les communautés locales.

À l'heure actuelle, la plus grande part du financement de la REDD+ va au Brésil, à la République démocratique du Congo et à l'Indonésie (Partenariat REDD+ 2011). Ces pays représentent une portion considérable des trois bassins forestiers tropicaux les plus importants (ceux de l'Amazonie, du bassin du Congo et de l'Asie du Sud-Est) et ils sont responsables de plus de la moitié des émissions forestières mondiales. L'allocation de financements à ces pays correspond à leur potentiel de réduction des émissions, même si elle ne traduit pas forcément une meilleure préparation que dans des pays plus petits et plus motivés. La décision de la Norvège d'entrer dans un partenariat stratégique avec le Guyana, en revanche, récompense l'engagement politique d'une petite nation forestière affichant de faibles émissions.

7.4.2 Décaissement du financement de la REDD+

Le décaissement du financement de la REDD+ utilise des fonds internationaux et nationaux,² des programmes bilatéraux et des incitations directes du secteur privé pour canaliser les financements de la REDD+ vers les pays et au sein des pays vers les bénéficiaires finaux.

2 Voir, par exemple, la proposition du Programme des Nations Unies pour le développement concernant l'établissement de Fonds climat nationaux (PNUD 2011).

Les fonds internationaux et régionaux sont administrés par des organisations financières multinationales, comme le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), le programme ONU-REDD+ et le Fonds du bassin du Congo. Le versement aux acteurs nationaux des fonds destinés à la REDD+ étant un processus de longue haleine, l'allocation de ces fonds à des programmes internationaux est très attractive pour les donateurs, mais il peut y avoir un décalage considérable avant l'utilisation des fonds. Dans une évaluation du FCPF, 67 pour cent des parties prenantes interrogées n'étaient pas d'accord pour dire que les fonds avaient été versés rapidement (NORDECO 2011).

Le décaissement du financement par l'intermédiaire d'agences bilatérales (p. ex. l'Agence Française de Développement, Kreditanstalt für Wiederaufbau et l'Agence des États-Unis pour le développement international) pourrait se révéler moins stratégique que le soutien à de nouveaux programmes de REDD+ dédiés, mais il peut être plus rapide, en particulier lorsque les fonds sont décaissés par l'intermédiaire de programmes, arrangements institutionnels et mécanismes d'évaluation existants. Le partenariat de la Norvège avec l'Indonésie montre que les mécanismes innovants de gouvernance et de décaissement supposent de longs délais d'exécution, qui sont parfois sous-estimés. Même lorsque les pays administrent des fonds grâce à des institutions locales professionnelles et qui ont fait leurs preuves, comme le Fonds Amazonie, le caractère nouveau de la REDD+ et son besoin de nouveaux acteurs et mesures des performances sont susceptibles d'entraîner des retards et de frustrer les attentes (bien que la frustration puisse être moindre lorsque les acteurs sont habitués aux cycles lents de décaissement des programmes environnementaux existants comme le FEM).

Les barrières supplémentaires qui entravent le flux de financements sont causées par l'inefficacité au sein des organisations intermédiaires, le manque de capacité d'absorption et des « difficultés de croissance » naturelles caractérisant toute période d'apprentissage (The Prince's Rainforest Project 2011). Compte tenu du degré de soutien de la part des organismes politiques et des parties prenantes qui est requis pour mettre efficacement en œuvre la REDD+, le temps nécessaire pour les consultations et l'établissement d'un consensus a souvent été sous-estimé. Lorsqu'ils viennent se greffer aux longues chaînes bureaucratiques et au manque de programmes de REDD+ prêts à recevoir des investissements, ces retards font que le décaissement des financements internationaux de la REDD+ a pris beaucoup de retard sur les engagements en matière de REDD+.

Qui plus est, il y a des données qui indiquent clairement que les enseignements tirés des efforts en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement ne sont pas appliqués au financement climatique en général et au financement de la REDD+ en particulier. Dans le même temps, l'affectation préalable des

mécanismes financiers de REDD+, structurés par projet, font que les pays doivent mettre en place une organisation spéciale pour la gestion au lieu d'utiliser les systèmes nationaux existants.

En résumé, il est évident que l'élaboration de stratégies financières de REDD+, une coordination plus étroite, le renforcement des institutions et le développement des capacités seraient utiles aux pays récipiendaires ainsi que donateurs. Il est tout particulièrement nécessaire de réagir aux circonstances nationales et de satisfaire aux exigences des contributeurs externes concernant une utilisation transparente et responsable du financement de la REDD+.

7.4.3 Le rôle des institutions nationales

Le succès de la REDD+ dépend de la présence de politiques et d'institutions nationales qui peuvent engendrer des réductions des émissions au titre de la REDD+ à grande échelle et de manières efficaces, efficientes et équitables. Il est nécessaire de disposer d'un circuit efficace pour le décaissement et d'une bonne capacité d'absorption, qui s'appuient tous les deux sur des règles, garanties et processus transparents et simples, mais aussi appropriés et adaptables aux échelles et aux besoins locaux (The Prince's Rainforest Project 2011).

Les mécanismes nationaux de décaissement peuvent être liés à la réforme générale de la gouvernance, à des mesures sectorielles et à des programmes d'incitations fiscales directes. Dans le cas des réformes de la gouvernance, le financement sera largement utilisé pour soutenir le secteur public en ajoutant des capacités et des ressources. Les mesures sectorielles cherchent à lutter contre les moteurs de la perte de carbone forestier et englobent l'élimination des incitations perverses et l'introduction de la planification et de garanties. Elles peuvent par ailleurs définir des incitations fiscales directes, dans le cadre desquelles des groupes ciblés sont payés pour avoir entrepris une activité particulière (p. ex. plantation, suivi et conservation d'arbres) ou pour avoir mis fin à certaines actions (p. ex. conversion de terres et exploitation du bois).

À court terme, les intermédiaires internationaux ou bilatéraux continueront de jouer un rôle important dans le décaissement de fonds pour la préparation. Cependant, le financement de la REDD+ à long terme devra être alloué et décaissé par des institutions nationales. Bien qu'un soutien financier international puisse faciliter l'introduction de changements de politiques, il est essentiel que les stratégies de REDD+ soient impulsées par les pays, en tenant compte des priorités et des besoins nationaux. Les institutions nationales sont des agents essentiels dans la mobilisation et la distribution des financements et doivent adhérer aux normes fiduciaires internationalement reconnues. Le Fonds Amazonie du Brésil est un exemple de fonds national remplissant de nombreux rôles financiers et techniques qui, dans d'autres cas, seraient confiés à des institutions internationales. Les pays dotés d'institutions plus faibles

mettront plus de temps pour réduire leur dépendance envers les intermédiaires internationaux comme la Banque mondiale et les Nations Unies, ou encore les programmes d'assistance bilatérale, pour gérer et allouer les fonds destinés à la REDD+ (voir encadré 7.2).

7.5 Conclusions : relier le financement de la REDD+ aux politiques et aux programmes

En 2009, l'Accord de Copenhague engageait les pays développés à verser un total de 3,5 milliards de dollars US de financement pour un démarrage rapide, montant qui devait être décaissé durant la phase de préparation 2010–2012 de la REDD+ (voir le tableau 7.3 pour les phases de mise en œuvre et de financement de la REDD+). Cependant, fin 2011 (alors que les engagements atteignaient 4,17 milliards de dollars US), seulement 446 millions de dollars US avaient été alloués et approuvés pour certains pays et fonds (Nakhouda *et al.* 2011). Un important pourcentage de cette somme est encore détenu par des fonds internationaux d'affectation spéciale, des budgets nationaux et des fonds des pays récipiendaires, et il y a peu de chances qu'il soit décaissé avant fin 2012. Ainsi, alors même que les engagements financiers internationaux restent largement en dessous des estimations de coûts, il existe un problème d'envergure en ce qui concerne le décaissement des financements d'ores et déjà engagés.

Le coût global de la réduction des émissions liées à la déforestation dépend des types de dépenses considérés, et du type et de l'efficacité du mélange de politiques choisi. La vaste majorité des pays – développés et en développement – manquent de stratégies concrètes sur la manière de mettre en œuvre la REDD+. Il est donc difficile de définir les besoins financiers de la REDD+ aux niveaux mondial et national. Cependant, il est clair que la mobilisation à long terme de fonds pour la REDD+ reste non résolue. Même le calcul le plus prudent des coûts associés à la mise en œuvre de la REDD+ dépasse largement les 4,17 milliards de dollars US engagés comme financements pour un démarrage rapide. La mise au point de méthodes et de circuits de décaissement, la création et le renforcement des institutions internationales et nationales, et la formulation de mécanismes et de politiques de financement robustes constitueront donc des mesures clés de progrès pour la REDD+ à court terme, ainsi qu'une condition de son succès à long terme.

À court et moyen terme (jusqu'en 2020 au moins), le financement de la REDD+ proviendra de sources multiples qui suivent différentes règles et ciblent différents acteurs. Une part importante du financement devra provenir des budgets des pays développés. L'échelle de ce financement dépendra de la volonté politique soutenue dans les pays en développement, du degré

Encadré 7.2 Financement de la REDD+ en République démocratique du Congo

André Aquino

Le processus de la REDD+ en RDC est mené par le ministère de l'Environnement, de la Conservation de la nature et du Tourisme à travers une unité nationale dédiée à la coordination de la REDD+, dont le personnel se compose d'experts nationaux et expatriés. La stratégie nationale de REDD+ est encore en cours d'élaboration, donc les coûts globaux de la réalisation de la REDD+ ne sont pas encore connus. La quasi-totalité du financement de la REDD+ provient de donateurs internationaux et il n'y a guère eu de participation du secteur privé jusqu'ici, malgré l'exception notable d'un projet de MDP en agroforesterie mené par une entreprise congolaise privée.

Les besoins de préparation liés à la REDD+ sont estimés à 23 millions de dollars US et principalement financés par le FCPF et le Programme ONU-REDD+. Le Fonds pour les forêts du bassin du Congo fournira environ 35 millions de dollars US à une série de projets pilotes de REDD+, tandis que le programme d'investissement forestier, exécuté par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, fournira 60 millions de dollars US pour financer les investissements dans la REDD+ dans trois grandes villes congolaises (Kinshasa, Kisangani et Mbuji Mayi – Kananga). Les paiements basés sur les résultats pour les réductions des émissions restent un objectif futur, mais le pays s'est montré intéressé par la possibilité d'accéder au Fonds carbone du FCPF à travers un programme de REDD+ infranational.

Il y a plusieurs défis d'envergure pour ce qui est du décaissement. La coordination globale est coûteuse du fait de la multitude de sources de financement et des différentes procédures fiduciaires et de notification requises par les différents donateurs. L'incertitude au niveau mondial concernant l'application du financement de la REDD+ au niveau national, y compris comment gérer les garanties, a engendré des retards au niveau des décaissements. La capacité insuffisante de gestion fiduciaire au niveau national complique encore la situation. La RDC a géré les retards de décaissement en veillant à ce que l'unité nationale chargée de la REDD+ soit dotée du mandat de coordonner différentes sources de financement, de sous-traiter la gestion fiduciaire à une unité fiduciaire existante au sein du ministère de l'Environnement, et de renforcer les capacités des membres du personnel clés.

Pour ce qui est des prochaines étapes, la RDC a l'intention d'établir un fonds national indépendant de REDD+, qui s'inscrirait dans un mécanisme d'allocation participative de fonds et serait doté d'une solide capacité institutionnelle à fournir des financements nationaux conformément à la stratégie nationale émergente. Les donateurs internationaux sont censés fournir la plus grande partie du financement et, dans un premier temps, il devrait être soumis aux réformes de politiques générales, au renforcement

des capacités institutionnelles et à des indicateurs de substitution intermédiaires. Au fil du temps, à mesure que la capacité institutionnelle se renforcera, le fonds pourrait évoluer pour devenir un programme de paiement pour les réductions des émissions vérifiables. Parallèlement au fonds, la RDC permet des transactions de carbone ciblant différents marchés (qui sont volontaires, émergents et réglementés), dans un cadre institutionnel national afin de réglementer les transactions de carbone, y compris l'établissement d'un registre national transparent.

Tableau 7.3 Résumé des besoins de la REDD+ (adapté du Meridian Institute 2009)

	Coûts de préparation de la REDD+	Coûts de mise en œuvre de la REDD+	
	Phase 1: Coûts de préparation, mise de fonds initiale, et coûts continus du renforcement des capacités et des institutions	Phase 2: Politiques et mesures	Phase 3: Paiements basés sur les résultats
Objectifs	Permettre la participation à la REDD+, évaluer les options de politiques, établir la stratégie et le consensus Établir et maintenir l'aptitude à mettre en œuvre et à suivre efficacement les activités de REDD+	Créer des environnements propices, améliorer la gouvernance forestière et la gestion des forêts, lutter contre les moteurs de la déforestation à travers les investissements	Rémunération des réductions des émissions
Réductions des émissions	Pas ou peu d'effet direct sur les émissions liées aux utilisations des terres	Effet sur les émissions moins direct et possibilité de retards	Devrait avoir un lien clair avec les réductions des émissions
Besoins de financement	Nécessité d'une mise de fonds initiale, très vraisemblablement non basée sur les marchés	Un mélange de financements sera utilisé	Le paiement peut se faire <i>ex-post</i> Financement par des marchés directs et indirects

d'ambition des cibles climatiques nationales et internationales, et de l'aptitude à adopter des mécanismes qui mobilisent des fonds auprès de nouvelles sources. Les pays en développement plus riches continueront de financer leurs propres programmes de REDD+. Les paiements destinés aux États fragiles pourraient être structurés pour créer des incitations à investir dans de nouvelles politiques et réformes en vue de transformations socio-économiques cruciales. Les incitations cibleraient ceux qui sont susceptibles d'y répondre, c.-à-d. les agents économiques sur le terrain, y compris les agriculteurs, les communautés et les entités privées (Karsenty et Ongolo 2012). Le soutien supplémentaire requis pour générer des activités de REDD+ aux niveaux national et local viendra peut-être des transactions sur les marchés volontaires du carbone. Le Groupe de travail spécial des gouverneurs sur le climat et les forêts, initié par l'État de Californie, et les marchés régionaux du carbone émergents en Asie constituent des exemples intéressants d'initiatives infranationales.

En résumé, il est peu probable que la REDD+ fournisse des financements directs pour des réductions des émissions rapides et peu coûteuses. Néanmoins, elle constitue une importante occasion pour les pays de remédier aux causes structurelles de la déforestation et de lancer un processus de changements transformationnels visant la pérennité des ressources forestières. Lorsqu'ils sont en mesure d'agir sans soutien international, les gouvernements peuvent préférer des paiements basés sur les résultats à l'échelle nationale (Phase 3). Cependant, de nombreux pays auront besoin d'un soutien tant pour l'établissement des projets que pour la réforme des politiques (Phase 2). Au cours des quelques années à venir, lorsque l'échelle de la mise en œuvre de la REDD+ se sera accrue mais alors qu'il n'y aura toujours pas de cadre international de politiques de REDD+ juridiquement contraignant, le financement devra provenir d'une variété de sources qui mobilisent directement le secteur privé afin de lutter contre les moteurs de la déforestation.